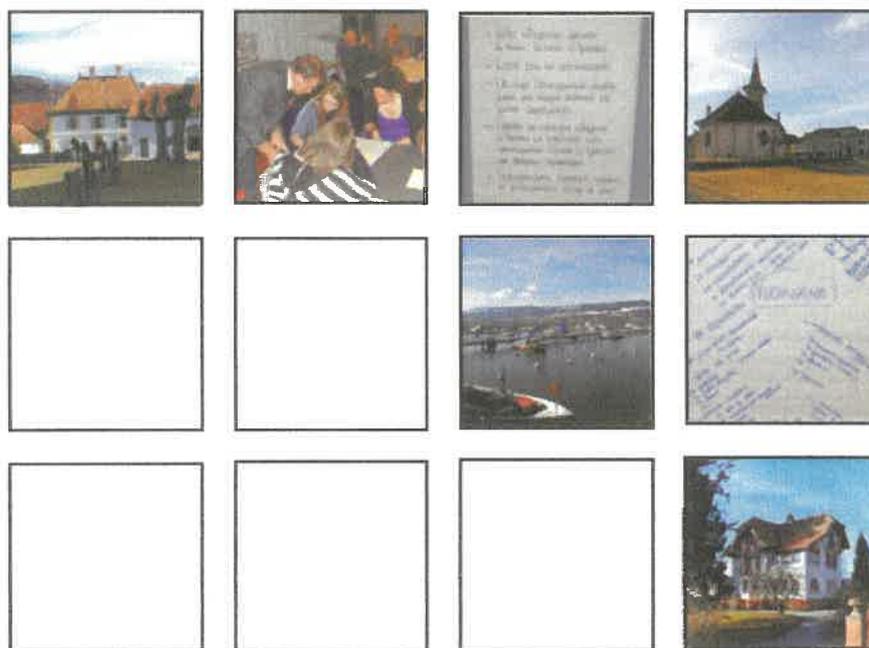


Yvonand dans 20 ans !

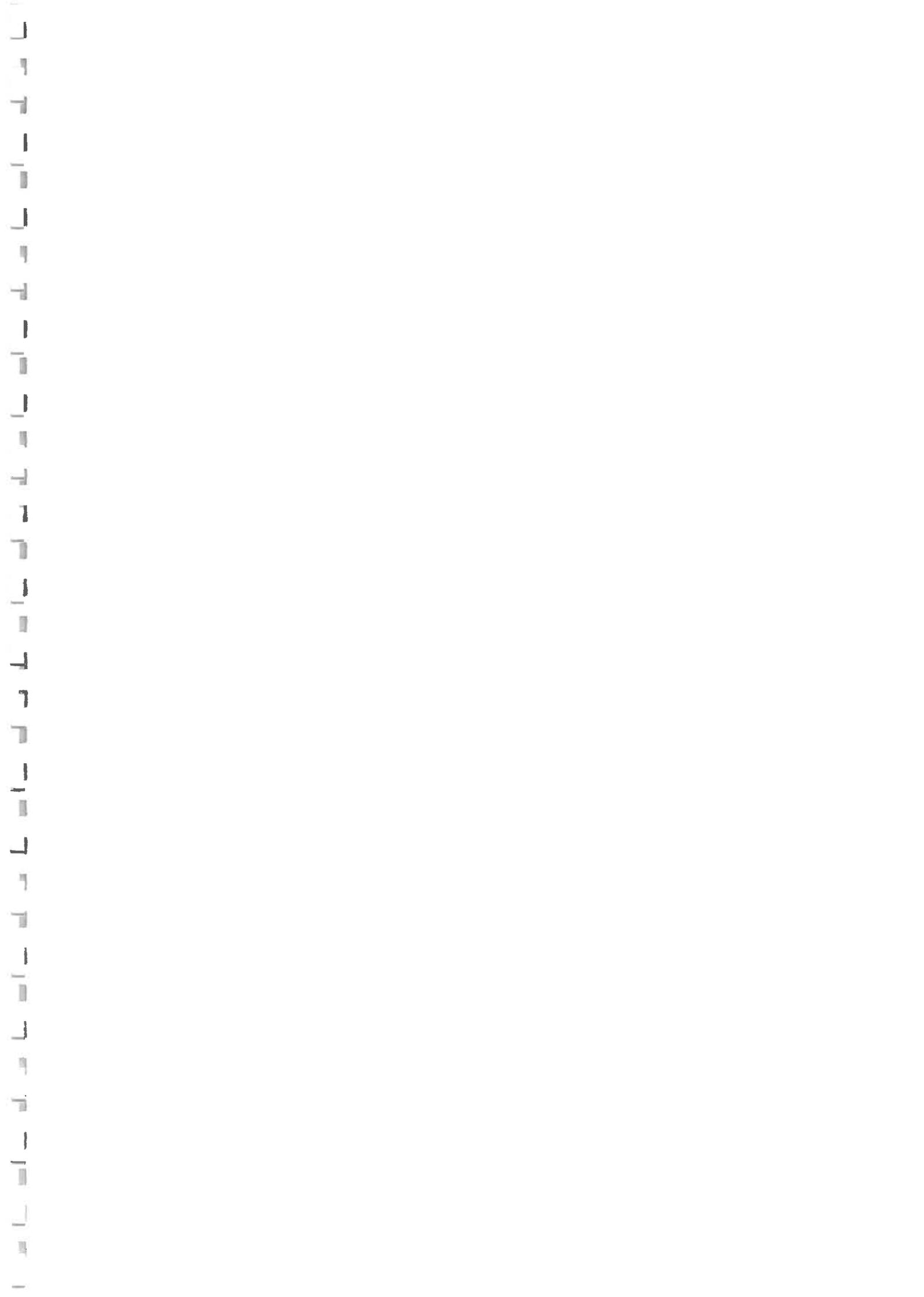


Charte pour le développement durable

Municipalité d'Yvonand

Juin 2011





« Quel village souhaitons-nous laisser à nos enfants, petits-enfants ? »

En automne 2009, la commune d'Yvonand, forte de ses quelques 2400 habitants et à l'aube de ses 1000 ans, s'engage dans une réflexion approfondie sur son avenir. Elle mandate le bureau Urbasol pour l'accompagner dans cette démarche et entame un processus d'Agenda 21, une démarche qui s'inscrit dans le respect des principes du développement durable et qui mise sur la participation de la population.

Au printemps 2010 un appel est lancé à l'ensemble de la population, invitant celle-ci à entamer le processus par une large « chasse aux idées » à l'occasion d'une soirée conviviale avec, comme question « Quel village souhaitons-nous laisser à nos enfants, petits-enfants ? » Plus d'une trentaine de citoyens répondent à l'appel et se lancent dans l'aventure. Ils entament ainsi la première phase de l'Agenda 21 local d'Yvonand.

Le résultat de cette première réflexion se concrétise au travers d'une vaste liste d'idées (annexe 1) reflétant les souhaits et les attentes des citoyens face :

- ✓ au développement de leur commune,
- ✓ à la qualité de son aménagement, présent et futur,
- ✓ à la qualité de vie qui s'y trouve,
- ✓ tout comme à la qualité de vie qu'on peut y souhaiter pour ses propres enfants...

Dès le mois de mai 2010 et pour la seconde phase du processus, une quinzaine de citoyens s'associent à la démarche et constituent 3 groupes de travail. Ils se penchent sur des thèmes précis issus de toutes les idées émises par la population lors de la première soirée. En quelques mois, ils élaborent des projets réalistes, concrets et propres à leur commune.

Le présent document a pour objectifs :

- ✓ d'une part de présenter et de décrire ces projets, au stage de réflexion et d'élaboration qui est le leur aujourd'hui, ceci auprès de la population ainsi qu'auprès des autorités ;

- ✓ d'autre part de permettre à la Municipalité de s'engager à soutenir ces projets et, dans la mesure de ses moyens, à collaborer à leur mise en place et à leur réalisation.

Par la signature de la Charte, la Municipalité d'Yvonand s'engage, dans la mesure du possible, à mettre en œuvre les projets de la liste des idées élaborées dans le cadre du projet « Yvonand dans 20 ans ». Cette liste d'idées reflète les souhaits et attentes des citoyens face au développement de la commune. Ceux-ci sont principalement dirigés vers une qualité de vie, avant tout social et reposant sur la communication, l'échange, la collaboration, le bien-être et la sécurité des jeunes ainsi que sur les relations entre générations. Ils touchent également des thèmes tels que la mobilité douce, la mise en valeur des qualités de nature et de paysage déjà en place sur le territoire communal.

Pour la mise en œuvre des projets futurs, la Municipalité souhaite continuer de s'appuyer sur la participation active des citoyens organisés en groupes de travail selon des thèmes et pilotés par le forum.

La Municipalité met en place et transmet cet engagement aux exécutifs lui succédant.

La Municipalité d'Yvonand ainsi que le bureau Urbasol tiennent à remercier chaleureusement les participants à la « chasse aux idées » ainsi que les membres des groupes de travail pour leur engagement au sein de cette démarche. Ils remercient également chaque citoyenne et citoyen d'Yvonand pour leur confiance, leur intérêt et leur participation à cette aventure, aventure qui se concrétise et se poursuit notamment grâce à la signature de la Charte !

La Municipalité d'Yvonand
Le bureau d'Urbanisme Urbasol

Philosophie

Développement durable

Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs.

Perspectives

Les aspirations de base de la collectivité pour l'avenir sont basées sur les concepts de développement durable (DD) et d'Agenda 21 tels qu'adoptés par la Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement à Rio de Janeiro en juin 1992.

La loi sur le DD

Les collectivités publiques et toutes les instances communales dans l'exercice de leurs fonctions respectent les principes du développement durable et incitent les individus, les entreprises, les habitants et les organisations locales et régionales à des actions en faveur du développement durable.

Pour l'ensemble des activités communales, les décisions des autorités respectent au mieux la convergence et l'équilibre optimal entre la solidarité sociale, l'efficacité économique et la responsabilité écologique.

Principes

Les principes retenus pour la charte d'Yvonand sont les suivants :

- ✓ *Amélioration de la qualité de la vie et de l'habitat*
- ✓ *Promotion de la santé et d'un environnement sain*
- ✓ *Garantie de l'efficacité économique*
- ✓ *Justice et paix sociales*
- ✓ *Répercussions globales des décisions locales*

Document de travail

Catalogue d'idées et projets

Le large processus participatif mis en place à Yvonand est à l'origine d'une vaste campagne de sensibilisation des générations futures ainsi que de toute la population. L'exercice de « Chasse aux idées » auquel ont participé également les jeunes a permis :

- ✓ De se projeter dans l'avenir afin d'exprimer et de décrire les rêves de chacun
- ✓ De songer aux besoins et aux attentes des différents groupes au sein de la population : enfants, écoles, familles, personnes âgées, agriculteurs, sociétés, etc...
- ✓ De se questionner sur les objectifs de la commune, sur ses priorités, son développement, ses aménagements, sa dynamique sociale, etc...
- ✓ De soulever différentes problématiques et préoccupations actuelles en lien avec celles du Conseil : circulation, rives du lac, parcs, espaces verts et espaces de rencontre, intégration des jeunes, etc...
- ✓ De renforcer la dynamique sociale existante et la communication.

La suite du projet s'est appuyée sur cette base de travail que constitue le « catalogue d'idées » (annexe 1). Elle s'est construite à partir de cette dynamique de départ pour aboutir sur des projets concrets, réalistes et propres à Yvonand (annexe 2).

Outils de communication / acteurs

Le Forum

- ✓ Liens, échanges et communications entre les différents acteurs.
- ✓ Poursuite de la démarche, évolution et nouveaux projets.
- ✓ Responsabilité d'une partie des actions (voir fiches des actions).
- ✓ Constitution de groupes de travail thématiques.
- ✓ Nomination de responsables de groupes et /ou de projets
- ✓ Ouverture à la population
- ✓ Intégration d'autres participants, par ex. l'école, les sociétés locales, etc.

Les acteurs

- ✓ Citoyens
- ✓ Jeunes
- ✓ Sociétés
- ✓ Groupes de travail
- ✓ La Municipalité

Les responsables de groupe

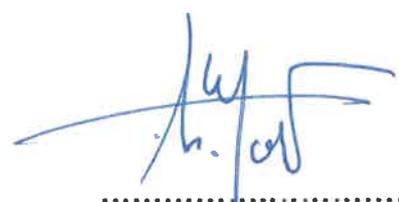
- ✓ Coordination entre la Municipalité, le(s) groupes de travail et autres acteurs au besoin
- ✓ Organisation générale du fonctionnement du Forum.
- ✓ Planification des séances de travail du Forum.
- ✓ Souci de communication

La Municipalité

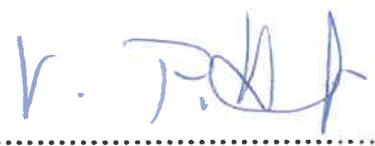
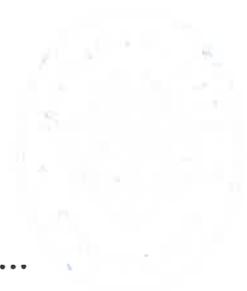
- ✓ Surveillance générale de la cohérence des réalisations et du suivi de celles-ci par rapport aux objectifs fixés dans l'Agenda et le calendrier.
- ✓ Recherche de collaborations sur le plan communal et régional.
- ✓ Validation de la Charte, des projets et du calendrier d'exécution au début de chaque législature.
- ✓ Responsabilité dans diverses actions (voir fiches des actions).
- ✓ Mise à disposition des moyens nécessaires.
- ✓ Les projets de l'Agenda 21 local font partie intégrante de la planification financière communale à moyen terme.

La Charte est signée à Yvonand
par M. le Syndic et Mme la Secrétaire municipale.

Le 24 juin 2011



.....
Syndic



.....
Secrétaire municipale

ANNEXE 1

Liste issue de la « chasse aux idées »

Groupe 1 :

- Piscine publique
- Magasin habits-chaussures
- Cabinet médical plus développé
- Rouvrir les ruisseaux qui traversent Yvonand
- Plus d'espace de jeux pour les enfants et les adolescents
- Projection de film tous les 2 mois, pour tous âges
- Discothèque dès 18 ans
- Fête villageoise de la Bière d'Yvonand
- Local pour adolescents (Petite-Amérique)
- Sujet développement durable dans chaque Tapasabllia
- Garder le caractère villageois, caractère sympathique
- Subventionner les énergies solaires et l'eau potable

Groupe 2 :

- Préserver la nature, l'environnement immédiat, les plages, le lac, l'arrière-pays à valoriser
- Réflexions sur les déchets et l'environnement, impliquer les enfants et les sensibiliser
- Gestion de l'eau potable : le forfait n'est pas équitable, proposition : même principe que pour la taxe au sac
- Harmonisation des transports publics, utilisation des vélos à favoriser, loisirs et déplacements en famille, un village vivant mais pas de lits froids
- Revitaliser la zone industrielle, mais ne pas en créer une deuxième

Groupe 3 :

- Zone lac, sport
- Demande de salle de gymnastique
- Terrain de sport au Pont des Isles
- Salle polyvalente
- Lac : création d'une marina, aménagement des plages en laissant le côté naturel, reprendre la plage de la Petite-Amérique
- Centre du village : réaménager le jardin japonais, verdure, bancs, sans voiture, contournement, balisage pour mieux s'orienter
- Loisirs : pistes cyclables à baliser, verdure, fleurs à améliorer
- Création d'une place pique-nique vers le réservoir de l'Orjalet
- Développement durable : matériaux, voir les origines, panneaux solaires à promouvoir
- Création d'une volière

Groupe : 4

- Revoir les plans directeurs et les zones à bâtir
- Zone de verdure et de loisirs au centre du village
- Mettre en valeur les bords du lac
- Contournement pour le trafic routier, cheminement mobilité douce
- Sécuriser les accès et zone école, patrouilleurs
- Répertorier les achats locaux chez le producteur, produits de la ferme
- Promouvoir les panneaux solaires, autonomisation de l'énergie
- Jardins communaux à promouvoir
- Garde champêtre pour informer sur les déchets et amender
- Zone de détente à promouvoir, lac et centre
- Gérer l'expansion du village, ne pas exploser la population
- Favoriser les rencontres par zone et quartier

Groupe 5 :

- Plan directeur, limiter les habitants
- Petites entreprises
- Epuration et infrastructures
- Transports publics, correspondances, bus pour l'EMS
- Appartements protégés
- Eclairage à améliorer
- Grand'Rue zone 30 km/heure
- Création d'un point de rencontre
- Gare pas sympa
- Pré de l'Hôtel de Ville : grillades, ping-pong
- Améliorer les plages, places de pique-nique, fontaines, eau potable
- Remettre un tilleul
- Intégration des nouveaux habitants
- Nature : maintien ou création de nichoirs, améliorer les forêts

ANNEXE 2

Description des différents projets

TITRE DU PROJET

« Hâte-toi lentement »

Justification

Création d'une zone sécurisée autour de l'école pour encourager les enfants à venir à l'école à pied ou à vélo.

Détails

Mise en place de 2 zones « Arrêt-minute » pour pouvoir déposer les enfants qui viennent à l'école en voiture et qui, de cette manière, termineront le trajet à pied (rue de la Mauguettaz en face du cimetière, rue des Saules près de la passerelle).

Création d'une zone 30 km/h autour du collège.

Campagne d'information et de sensibilisation auprès des élèves et de leurs parents sur les objectifs du projet.

Calendrier

Août 2012, soit à la rentrée scolaire
Evaluation après 1 an

Acteurs

Groupe de travail (N° 1)
Municipal en charge de la circulation
Ecole
Population

Budget

A définir avec M. Beney

Indicateurs

Sécurité, fréquentation, santé

Remarques

—

TITRE DU PROJET

« *Castor malin* »

Justification

Etablissement d'un plan du village avec itinéraire et indications temporelles pour la mobilité douce (réseau piétonnier et réseau cyclable) ainsi que d'une carte indicative des liens et adresses utiles (Office du tourisme, producteurs locaux et autres...)

Détails

Mise en place d'un comité d'organisation en août 2011 et contact avec les différents acteurs et intervenants en vu de la concrétisation du projet.

Organisation d'une fête villageoise au printemps 2012 dans le but de présenter la carte et de promouvoir les liens et les adresses qu'elle suggère.

Calendrier

Août 2011 : nomination d'un comité d'organisation et établissement des contacts nécessaires (chef d'Office, Municipalité, producteurs, commerces et services, etc...)

Mai 2012 : Présentation de la carte réalisée et festivités

Acteurs

Groupe de travail (N° 1)
Comité d'organisation
Municipalité
Office du tourisme

Budget

A définir

Indicateurs

Fréquentation des sites indiqués, fréquentation des réseaux de mobilité douce, économie locale, rencontres et convivialité

Remarques

Etudier les possibilités de pérenniser la fête ainsi organisée dans le but d'en faire une fête annuelle.

TITRE DU PROJET

« Jardins familiaux »

Justification

Création de jardins familiaux permettant de répondre aux besoins des intéressés en termes d'emplacements et de dimensions

Détails

Un sondage a été effectué auprès de la population afin de mieux cibler les besoins et les attentes de la population sur cette question (annexe 3). Suite à ce questionnaire, une quinzaine de futurs jardiniers ont fait part de leur intérêt à participer à ce projet.

Un terrain a été mis à disposition de la part de la Municipalité. Diverses questions pratiques et de logistique seront posées à la Municipalité dans le courant de l'été 2011. Le 14 juillet aura lieu une rencontre du groupe de travail sur le terrain afin de tester différentes implantations de jardins.

Une invitation sous forme de tout-ménage a été lancée aux habitants voisins du futur plantage, ceci afin de les informer du projet et des implications de celui-ci dans leur environnement immédiat.

Enfin, une rencontre avec les futurs jardiniers est prévue le 24 juillet prochain.

Calendrier

Avril 2011 : sondage auprès de la population et inscription des personnes intéressées

Mai 2011 : mise à disposition d'une parcelle par la commune

Printemps 2012 : Mise en culture du terrain

Acteurs

Groupe de travail (N° 2)

Municipalité

Population (jardiniers intéressés)

Budget

A définir

Indicateurs

Participation au projet : nombre de personnes qui s'y intéressent et s'y engagent

TITRE DU PROJET

« Remise à ciel ouvert de ruisseaux »

Justification

Revitalisation d'un ou de plusieurs ruisseaux actuellement sous tuyaux et situés sur le territoire communal

Détails

Plusieurs contacts ont déjà été pris. Une rencontre avec M. Davoli du SESA doit être organisée avant d'aller plus loin dans ce projet, ceci dans le but d'orienter correctement la démarche ainsi que d'évaluer immédiatement les contraintes en présence.

Calendrier

A définir

Acteurs

Groupe de travail (N° 2)
Propriétaires concernés
Municipalité

Budget

A déterminer

Indicateurs

A définir

Remarques

—

TITRE DU PROJET

« Place de la Gare »

Justification

Réaménagement et redynamisation de la gare et de ses alentours

Détails

Déplacement de l'office du tourisme dans le bâtiment de la gare
Kiosque et/ ou vente ponctuelle de cafés et de croissants dans le même bâtiment

Intégration du Pré de l'Hôtel de Ville ainsi que des questions de circulation qui y sont liées au sein de la réflexion et du projet

Calendrier

A définir

Acteurs

Groupe de travail (N° 3)
Boulangers
Office du Tourisme
Municipalité
CFF

Budget

A déterminer

Indicateurs

Fréquentation et fréquentation par les jeunes
Implication des boulangers
Economie locale

Remarques

Facilités administratives accordées par la Municipalité ou autres (patentes et autorisations diverses)

TITRE DU PROJET

« Local des jeunes »

Justification

Combler l'absence d'un espace réservé aux jeunes de la commune

Détails

Intégration et implication des jeunes dès le début du projet

Rencontre avec le conseil des délégués afin de mieux cerner les besoins et les attentes

Evaluation de la possibilité d'utiliser le hangar existant le long de la voie ferrée

Exploration d'autres pistes afin de trouver un local

Pour l'animation, inspiration issue du modèle « Marly sympa », éducateurs de rue et formation de bénévoles

Calendrier

A définir

Acteurs

Groupe de travail (N° 3)

Jeunes

év. conseil des délégués

Municipalité

Budget

A définir

Indicateurs

Fréquentation et implication des jeunes

Remarques

.....

TITRE DU PROJET

« Réfectoire scolaire »

Justification

Organisation du repas du midi pour les écoliers au sein d'un réfectoire

Détails

Exploration de différentes pistes dans le but de trouver un local (Hôtel de la Gare, EMS Bugnon, salle de paroisse, zone industrielle Petite Amérique, buvette du Foot)

Evaluation des possibilités de faire livrer des repas en attendant l'agrandissement du collège

Calendrier

A définir

Acteurs

Groupe de travail (N° 3)
Municipalité

Budget

A déterminer

Indicateurs

Nombre d'inscriptions

Remarques

Evaluation des possibilités de lier ou d'intégrer ce projet à celui de « local des jeunes »

TITRE DU PROJET

« Rives du Lac »

Justification

Développement d'un concept dans le but d'améliorer la qualité des espaces naturels et de détente sur les rives du lac.

Détails

Limitation de la circulation aux bords du lac
Mise en place d'un parking payant et localisation de celui-ci
Possibilité de restauration à la Plage Goncerut
Création d'une buvette
Contact avec M. Wacker et intégration d'un membre de l'Agenda 21 lors de l'étude cantonale déjà planifiée
Rencontre avec M. Beney

Calendrier

A déterminer

Acteurs

Groupe de travail (N° 3)
Municipalité

Budget

A définir

Indicateurs

Fréquentation
Rentrées financières grâce au parking payant et aux services de restauration/buvette

Remarques

—

ANNEXE 3

QUESTIONNAIRE :

« Un lopin de terre à cultiver à Yvonand, ça vous tente ? »

DOSSIER PHOTOS :

« Place de la Gare »

PLAN :

Proposition de parcours « Rives du Lac »

ANNEXE 3

GROUPE DE TRAVAIL 2

QUESTIONNAIRE :

« Un lopin de terre à cultiver à Yvonand, ça vous tente ? »

GROUPE DE TRAVAIL 3

DOSSIER PHOTOS et COMPLEMENTS D'INFORMATION :

« Place de la Gare »

« Local des jeunes »

« Réfectoire scolaire »

« Rives du Lac »

PLAN – PROPOSITION DE PARCOURS :

« Rives du Lac »



Un lopin de terre à cultiver à Yvonand, ça vous tente ?

Oui, alors remplissez le questionnaire ci-dessous pour notre sondage d'opinion.

Dans le cadre de l'Agenda 21 d'Yvonand, notre groupe de réflexion, s'est penché sur un projet de création de jardins familiaux.

Afin de mieux cerner les besoins et l'intérêt de la population pour cette démarche, nous vous invitons à répondre au sondage suivant.

1. Etes-vous intéressé à disposer d'un lopin de terre pour la culture de fleurs, de fruits et de légumes ?
Oui non
2. Je souhaite disposer d'une surface de:
12 18 24 30 36 42 48 autre m²
3. Souhaitez-vous disposer :
 d'un coffre à outil d'un cabanon individuel
 ou préféreriez-vous une construction communautaire
4. Attachez-vous une grande importance à cultiver votre potager selon un mode de culture respectueux de l'environnement ? (usage parcimonieux de produits de traitement et d'engrais chimiques)
Non Oui, dans la mesure du possible Oui, cela est primordial
5. Par rapport à votre domicile à quelle distance maximale souhaiteriez-vous avoir votre lopin ?
6. Je ne souhaite pas jardiner, mais je dispose d'une parcelle que je peux mettre à disposition.
7. Je suis intéressé(e) à rejoindre le groupe de réflexion « Jardins familiaux ».

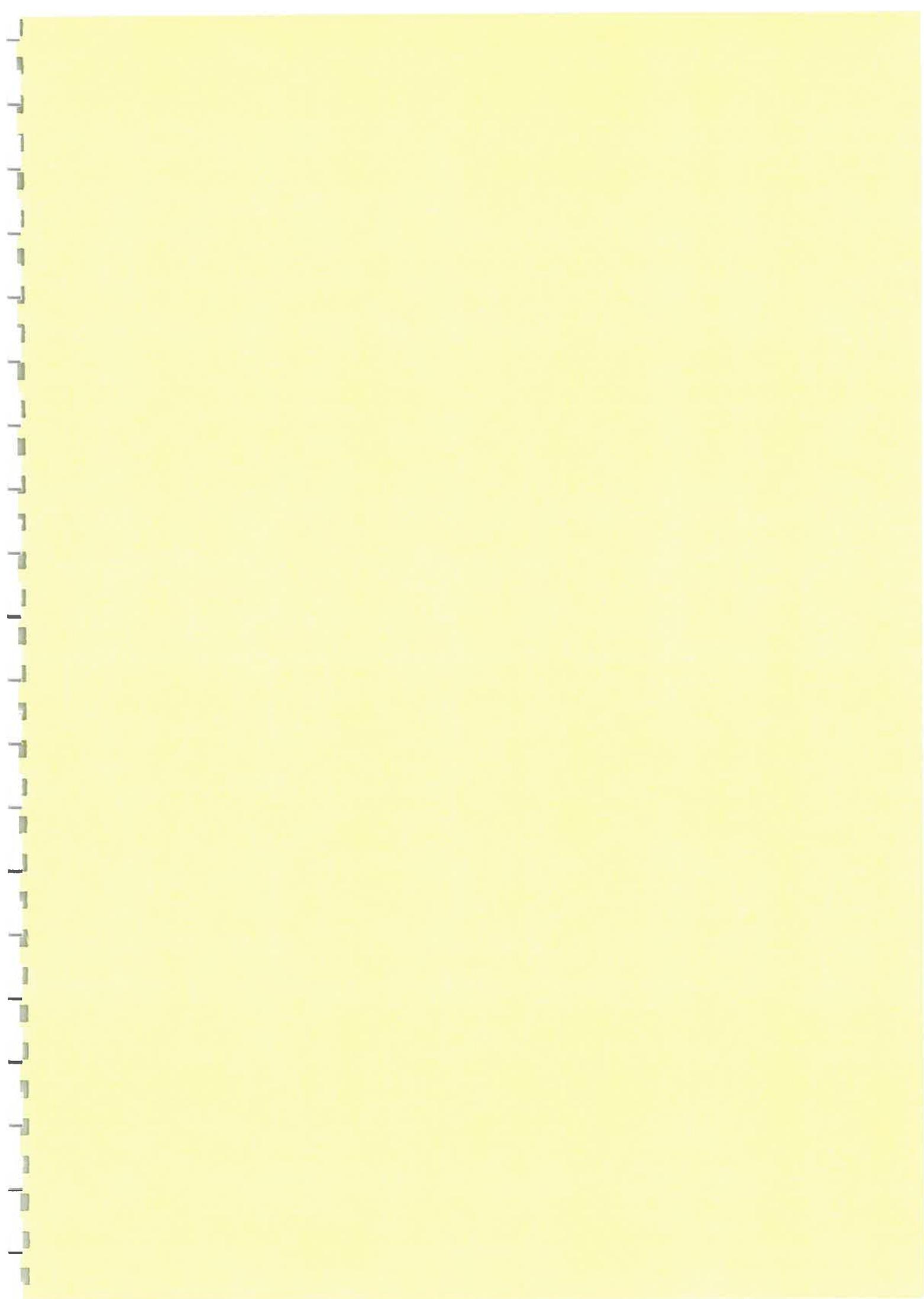
Prénom et Nom :

Rue :

A retourner au bureau communal.

Vous serez tenu informé de la suite de ce projet

Agenda 21
Groupe des jardins familiaux



Rapport et propositions - Groupe 3

Emmanuelle Bigot emmanuelle@biocapi.ch, gabriel.david@bluewin.ch, Peter Francis francispeter@bluewin.ch, Alain Barbier alain@scriptis.ch, Annick hofer annickhofer@gmail.com, Myriam Omenetto myrom@bluewin.ch

1. Place de la Gare

Discussion et propositions lors des réunions :

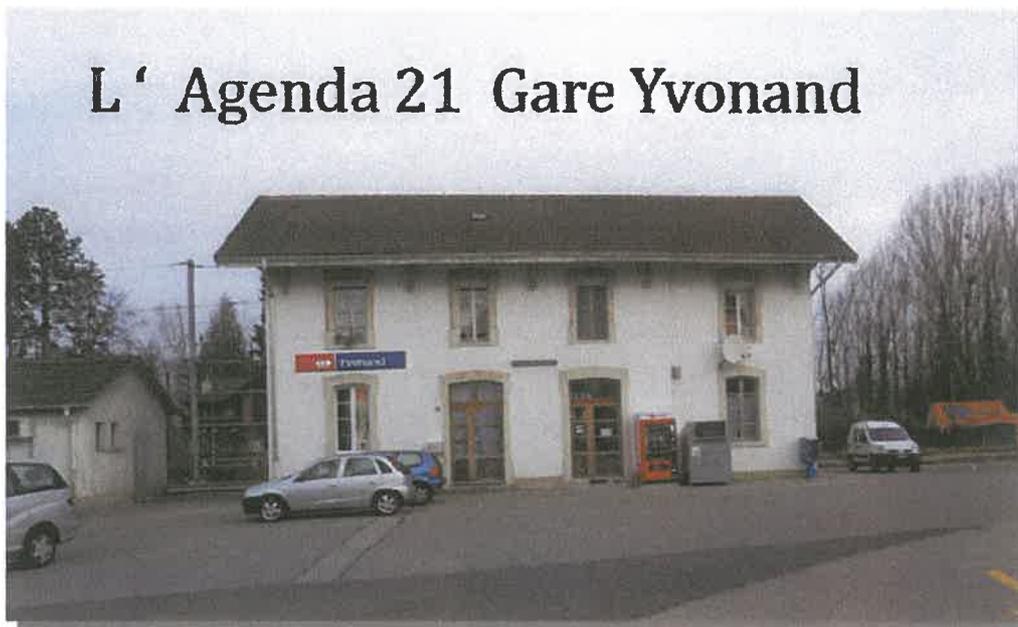
Déplacer l'office du tourisme / éventuellement le kiosque dans le bâtiment de la gare.

- Voir avec les CFF pour la location de l'ancienne salle d'attente
- Aménagement du pré de l'Hôtel de ville : rendre la municipalité attentive au fait d'intégrer la place de la Gare au projet actuellement en cours (repenser la circulation, trafic au centre du village, zone 30 km/h au centre du village, les déplacements piétons, etc..)

Vente de café et de croissants le matin entre 7h00 et 8h00 (?)

- Voir avec les boulangers d'Yvonand s'ils seraient intéressés par un point de vente mobile aux heures de pointes

Résultat et rapport :



Objectifs:

- Une vitrine ouverte vers le village, une porte d'entrée accueillante
- Un lieu convivial pour se rencontrer et échanger,
- Un lieu fonctionnel pour les habitants, les voyageurs, les usagers, les personnes qui y travaillent et les badauds

Situation aujourd'hui:



Salle de attente
fermée,
Hiver ?



Pas de toilettes,
eau



Indication pour
les touristes
uniquement
dans une
direction



Manger a côté
des poubelles
de recyclage en
plein soleil



Les Idées :



Station Vélo:

- Louer un vélo pour aller à la plage ou à Yverdon
- Parking vélos

+ Café
+ Information aux touristes
+ Salle d'attente



Agence de Voyage :

- Information aux touristes
- Reservation de Voyages
- Vente de tickets pour des spectacles

+ Café
+ Salle d'attente



Station Pressing:

- Dépôt possible à toute heure
- possibilité de prendre le soir
- ou service livraison par les étudiants ou les jeunes d'Yvonand

+ Café
+ Informations touristiques
+ salle d'attente





Panneau d'information

- carte d'Yvonand
- Chemin de randonnée
- Local commercial d'Yvonand

Les Etapes :

Chercher des informations:

- Nombre de trains qui arrivent et partent par jour
- Nombre de personnes qui arrivent et partent par jour
- Nombre de tickets vendus
- Parking pour les vélos
- Qui voyage? Touristes / travailleurs / étudiants etc.
- Voyage en taxi
- Temps d'attente
- Autres points d'intérêts près de la gare
- local a louer, prix etc
- Possibilité de louer tout le bâtiment
- recherche des collaborateurs
- Sponsor

Enquête aux utilisateurs:

- Leurs attentes et leurs opinions sur les idées proposées :
 - Combien paieraient-ils pour un café?
 - Aimeraient-ils une salle d'attente chauffée ?

2. A. Local des jeunes

Discussion et propositions lors des réunions :

Suggestion de Mme Gurit, doyenne du collège d'intégrer les jeunes dès le début du projet afin qu'ils se l'approprient.

Rencontre avec A.S Betschart, Municipale des écoles

Myriam prends contact avec « Marly sympa » pour éventuellement s'inspirer du modèle : éducateur de rue et formation de bénévoles pour l'encadrement des jeunes.

Emmanuelle contacte M. Uhlmann pour organiser, planifier une rencontre (Emmanuelle et Myriam) avec le conseil des délégués : maison des jeunes

Gabriel se renseigne sur un hangar existant le long de la voie ferrée – propriétaire ?

Résultat et rapport :

Marly Sympa : Voir résumé (document PDF en attaché)

Projet intéressant, certaines idées à retenir mais nous semble trop « poussé » pour Yvonand

Hangar existant le long de la voie ferrée

A priori, impossible hangar gare, appartient à coopérative paysans, pas d'électricité. Pas d'eau

Zone Industrielle Petite Amérique :?

B. Réfectoire

Discussion et propositions lors des réunions :

Proposition de lieux pouvant accueillir un réfectoire-:

Hôtel de la Gare, salle du 1er étage pour les repas de midi (fermé les mardis), EMS

Bugnon, Local, salle de paroisse, Zone industrielle Petite Amérique

Alain Barbier prend des renseignements sur la buvette du FC le long du terrain de foot afin de savoir s'il peut accueillir un réfectoire avec des repas livrés provisoire en attendant l'agrandissement du collège (échéance 4-5 ans).

Résultat et rapport :

EMS Bugnon : Solution privilégiée car local et infrastructure déjà en place. Vérifier avec la direction si à nouveau possible d'envisager une collaboration provisoire (jusqu'à la construction de l'extension du collège).

Buvette du foot : nous semble adaptée à la création d'un réfectoire à moindre frais. La partie cuisine appartient au FC et la partie vitrée avec tables et chaises appartient à la commune, le couvert appartient également à la commune.

La livraison des repas semble réalisable (en même temps que Les Castors?)

Quel encadrement ? (2 adultes qui ont les repas offerts en échange + éventuellement, possibilité d'assister pour les devoirs)

Hôtel de la Gare : Pas possible sur le long terme

Zone Industrielle Petite Amérique : Nous semble trop éloigné du collège pour un réfectoire.

Sondage auprès des jeunes :

Rencontre avec le conseil des délégués du collège de Brit, 14.12.2010

Présents :

- 20 délégués de classe –
- M. Chevalier, doyen et coach du groupe
- Emmanuelle Bigot pour Agenda 21

Présentation de l'agenda 21 et du travail du groupe 3, convivialité, intégrations, rencontres.

Présentation du projet « Maison des jeunes »

Après discussion, l'appellation « local des jeunes » est retenue.

« Maison des jeunes » pour eux signifie une maison avec des chambres etc...

Leur avis sur le projet :

Réactions plutôt positives :

- « un endroit pour parler, se retrouver, se rencontrer »
- « équipé de jeux communautaires, babyfoot, ping-pong »
- « encadrement souhaité (profs, bénévoles...) »
- « ne pas rester seuls enfants »

Tranches d'âge visées : 10-16 ans

- « les heures d'ouvertures doivent être séparées pour les 10-13 ans et 14-16 ans »
- « si on habite Pomy, peut-on y venir ? »
- « Est-ce que ce pourrait être le même local : réfectoire et local de jeunes ? »

Sondage express auprès des jeunes :

irait-ils dans un tel lieu ?

- 10-14 ans les plus favorables
- 15-16 ans moins enthousiastes et moins impliqués

Globalement les réactions et échanges viennent des 10-14 ans, les plus âgés n'interviennent quasiment pas – ni sur ce sujet, ni sur les autres objets du conseil des délégués.

Présentation du projet Réfectoire

Semble pertinent et bien accueilli.

Suggestion d'envoyer un questionnaire aux parents afin d'évaluer le besoin.

2 pistes :

- Le secrétariat de l'école
- l'APEY (association des parents d'élèves).

M. Chevalier suggère le secrétariat qui permet de toucher 600 parents d'élèves alors que l'APEY ne toucherait que les membres.

Proposition de questionnaire :

1. La direction de l'école est-elle disposée à faire parvenir un questionnaire aux parents concernés ?

Voici les questions essentielles à poser :

2. De combien d'ados s'agit-il en moyenne hebdomadaire/mensuelle/annuelle ? ¹
3. De quels jours de la semaine s'agit-il ?
4. Un service de repas est-il également souhaité pour les jours tombant sur un congé l'après-midi?
5. Quelle est le prix maximum par repas que les parents sont-ils disposés de financer ?
6. Les parents souhaiteraient-ils pouvoir avoir le choix entre deux variantes de types de repas possibles (par exemple, un menu avec viande/poisson et un menu végétarien ²
7. Jusqu'à quel périmètre à compter de l'école, les élèves sont-ils prêts, vu les horaires, de se déplacer?
 - juste à côté de l'école (baraque de sport réaménagée)
 - à un endroit si possible au centre de notre localité
 - en zone limitrophe de notre localité

Tenir au courant M. Chevalier de la suite des événements
christian.chevalier@vd.educanet2.ch
Il peut faire suivre au conseil des délégués.
Contact : M. Omenetto et E. Bigot

¹ Nous avons besoin de ces données pour pouvoir déterminer le nombre de tables proposées et donc de la taille du réfectoire.

² A condition toutefois que cette sélection ne pose pas (trop) de problèmes

3) Rives du Lac

Discussion et propositions lors des réunions :

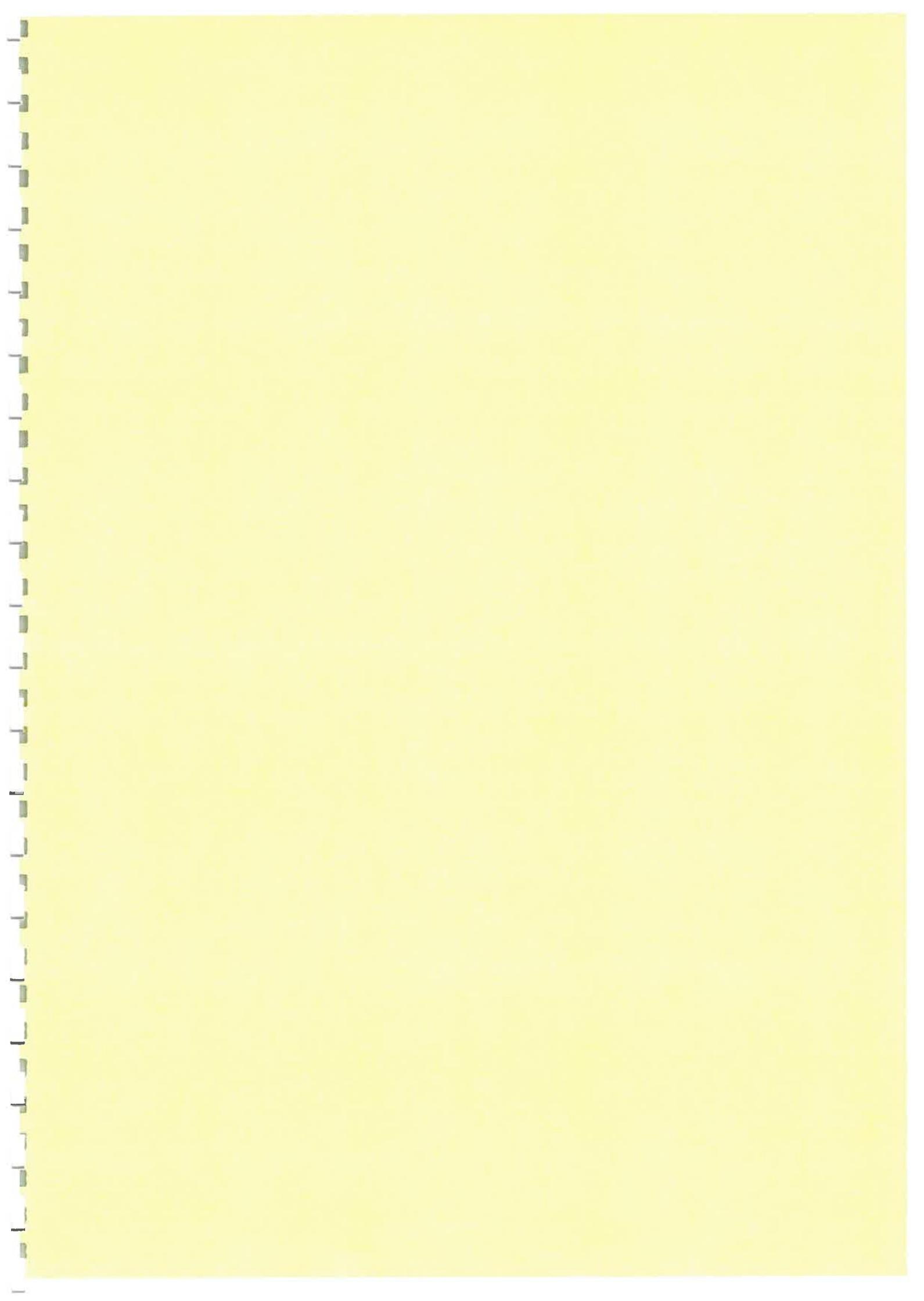
Fermeture / limitation de la circulation au bord du lac, fermeture des zones à proximité immédiate des plages à la circulation, création d'un parking payant, création d'une buvette, restauration à la plage Goncerut

- Chercher des plans sur le site du cadastre de l'état de Vaud (<http://www.geoplanet.vd.ch/>) et dessiner nos propositions afin de les rendre plus concrètes. Faire un tour des lieux à pied afin de se rendre compte des contraintes éventuelles.
- Rencontre avec M. Beney, Municipal de l'urbanisme

Gabriel et Alain planchent sur des propositions, il sera demandé à la municipalité d'intégrer un/des représentants de l'agenda 21 lors de l'étude cantonale qui est planifiée. Jean-Luc Waker (conseil communal) a de l'intérêt pour le sujet, na pas pu participer à l'Agenda 21, l'informer de nos démarches [jean-luc wacker jlwacker41@hotmail.com]

Résultat et rapport :

Voir document PDF en attaché.



Echelle 1:3000



0 25 50 75 116 145 m

07/Dec/2010 06:12

Page 1/1

© 2010 Google, Inc. Tous droits réservés. Google, le logo Google, et les autres marques de Google sont des marques de Google Inc. aux États-Unis et dans d'autres pays.

Echelle 1:30000



© Banque Nationale du Québec - Système d'Information Géographique du Québec

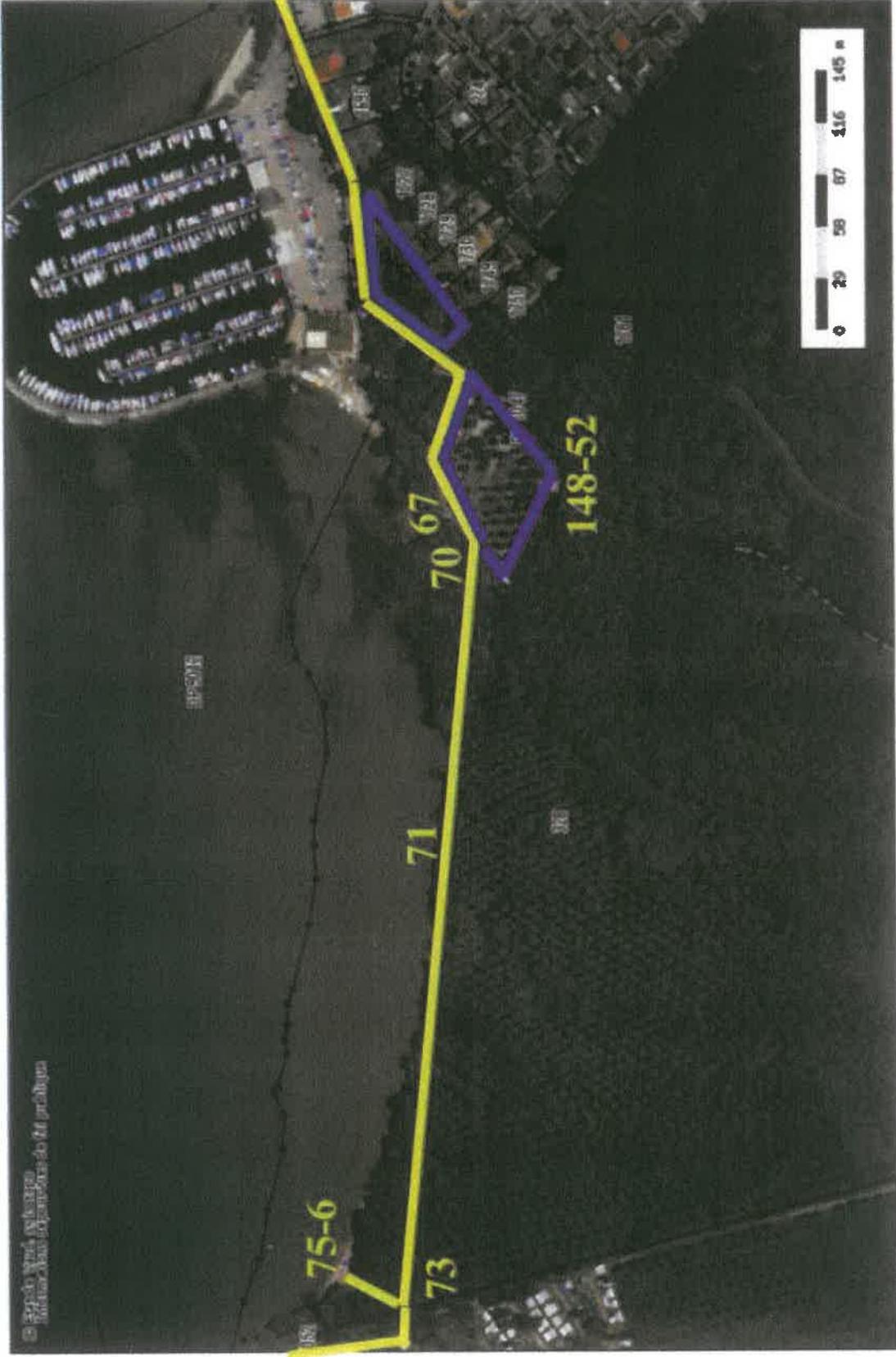
Echelle 1:30000



© 2010 Google

© 2010 Google

Echelle 1:30000



© 2010, 2009, 2008, 2007, 2006, 2005, 2004, 2003, 2002, 2001, 2000, 1999, 1998, 1997, 1996, 1995, 1994, 1993, 1992, 1991, 1990, 1989, 1988, 1987, 1986, 1985, 1984, 1983, 1982, 1981, 1980, 1979, 1978, 1977, 1976, 1975, 1974, 1973, 1972, 1971, 1970, 1969, 1968, 1967, 1966, 1965, 1964, 1963, 1962, 1961, 1960, 1959, 1958, 1957, 1956, 1955, 1954, 1953, 1952, 1951, 1950, 1949, 1948, 1947, 1946, 1945, 1944, 1943, 1942, 1941, 1940, 1939, 1938, 1937, 1936, 1935, 1934, 1933, 1932, 1931, 1930, 1929, 1928, 1927, 1926, 1925, 1924, 1923, 1922, 1921, 1920, 1919, 1918, 1917, 1916, 1915, 1914, 1913, 1912, 1911, 1910, 1909, 1908, 1907, 1906, 1905, 1904, 1903, 1902, 1901, 1900, 1899, 1898, 1897, 1896, 1895, 1894, 1893, 1892, 1891, 1890, 1889, 1888, 1887, 1886, 1885, 1884, 1883, 1882, 1881, 1880, 1879, 1878, 1877, 1876, 1875, 1874, 1873, 1872, 1871, 1870, 1869, 1868, 1867, 1866, 1865, 1864, 1863, 1862, 1861, 1860, 1859, 1858, 1857, 1856, 1855, 1854, 1853, 1852, 1851, 1850, 1849, 1848, 1847, 1846, 1845, 1844, 1843, 1842, 1841, 1840, 1839, 1838, 1837, 1836, 1835, 1834, 1833, 1832, 1831, 1830, 1829, 1828, 1827, 1826, 1825, 1824, 1823, 1822, 1821, 1820, 1819, 1818, 1817, 1816, 1815, 1814, 1813, 1812, 1811, 1810, 1809, 1808, 1807, 1806, 1805, 1804, 1803, 1802, 1801, 1800, 1799, 1798, 1797, 1796, 1795, 1794, 1793, 1792, 1791, 1790, 1789, 1788, 1787, 1786, 1785, 1784, 1783, 1782, 1781, 1780, 1779, 1778, 1777, 1776, 1775, 1774, 1773, 1772, 1771, 1770, 1769, 1768, 1767, 1766, 1765, 1764, 1763, 1762, 1761, 1760, 1759, 1758, 1757, 1756, 1755, 1754, 1753, 1752, 1751, 1750, 1749, 1748, 1747, 1746, 1745, 1744, 1743, 1742, 1741, 1740, 1739, 1738, 1737, 1736, 1735, 1734, 1733, 1732, 1731, 1730, 1729, 1728, 1727, 1726, 1725, 1724, 1723, 1722, 1721, 1720, 1719, 1718, 1717, 1716, 1715, 1714, 1713, 1712, 1711, 1710, 1709, 1708, 1707, 1706, 1705, 1704, 1703, 1702, 1701, 1700, 1699, 1698, 1697, 1696, 1695, 1694, 1693, 1692, 1691, 1690, 1689, 1688, 1687, 1686, 1685, 1684, 1683, 1682, 1681, 1680, 1679, 1678, 1677, 1676, 1675, 1674, 1673, 1672, 1671, 1670, 1669, 1668, 1667, 1666, 1665, 1664, 1663, 1662, 1661, 1660, 1659, 1658, 1657, 1656, 1655, 1654, 1653, 1652, 1651, 1650, 1649, 1648, 1647, 1646, 1645, 1644, 1643, 1642, 1641, 1640, 1639, 1638, 1637, 1636, 1635, 1634, 1633, 1632, 1631, 1630, 1629, 1628, 1627, 1626, 1625, 1624, 1623, 1622, 1621, 1620, 1619, 1618, 1617, 1616, 1615, 1614, 1613, 1612, 1611, 1610, 1609, 1608, 1607, 1606, 1605, 1604, 1603, 1602, 1601, 1600, 1599, 1598, 1597, 1596, 1595, 1594, 1593, 1592, 1591, 1590, 1589, 1588, 1587, 1586, 1585, 1584, 1583, 1582, 1581, 1580, 1579, 1578, 1577, 1576, 1575, 1574, 1573, 1572, 1571, 1570, 1569, 1568, 1567, 1566, 1565, 1564, 1563, 1562, 1561, 1560, 1559, 1558, 1557, 1556, 1555, 1554, 1553, 1552, 1551, 1550, 1549, 1548, 1547, 1546, 1545, 1544, 1543, 1542, 1541, 1540, 1539, 1538, 1537, 1536, 1535, 1534, 1533, 1532, 1531, 1530, 1529, 1528, 1527, 1526, 1525, 1524, 1523, 1522, 1521, 1520, 1519, 1518, 1517, 1516, 1515, 1514, 1513, 1512, 1511, 1510, 1509, 1508, 1507, 1506, 1505, 1504, 1503, 1502, 1501, 1500, 1499, 1498, 1497, 1496, 1495, 1494, 1493, 1492, 1491, 1490, 1489, 1488, 1487, 1486, 1485, 1484, 1483, 1482, 1481, 1480, 1479, 1478, 1477, 1476, 1475, 1474, 1473, 1472, 1471, 1470, 1469, 1468, 1467, 1466, 1465, 1464, 1463, 1462, 1461, 1460, 1459, 1458, 1457, 1456, 1455, 1454, 1453, 1452, 1451, 1450, 1449, 1448, 1447, 1446, 1445, 1444, 1443, 1442, 1441, 1440, 1439, 1438, 1437, 1436, 1435, 1434, 1433, 1432, 1431, 1430, 1429, 1428, 1427, 1426, 1425, 1424, 1423, 1422, 1421, 1420, 1419, 1418, 1417, 1416, 1415, 1414, 1413, 1412, 1411, 1410, 1409, 1408, 1407, 1406, 1405, 1404, 1403, 1402, 1401, 1400, 1399, 1398, 1397, 1396, 1395, 1394, 1393, 1392, 1391, 1390, 1389, 1388, 1387, 1386, 1385, 1384, 1383, 1382, 1381, 1380, 1379, 1378, 1377, 1376, 1375, 1374, 1373, 1372, 1371, 1370, 1369, 1368, 1367, 1366, 1365, 1364, 1363, 1362, 1361, 1360, 1359, 1358, 1357, 1356, 1355, 1354, 1353, 1352, 1351, 1350, 1349, 1348, 1347, 1346, 1345, 1344, 1343, 1342, 1341, 1340, 1339, 1338, 1337, 1336, 1335, 1334, 1333, 1332, 1331, 1330, 1329, 1328, 1327, 1326, 1325, 1324, 1323, 1322, 1321, 1320, 1319, 1318, 1317, 1316, 1315, 1314, 1313, 1312, 1311, 1310, 1309, 1308, 1307, 1306, 1305, 1304, 1303, 1302, 1301, 1300, 1299, 1298, 1297, 1296, 1295, 1294, 1293, 1292, 1291, 1290, 1289, 1288, 1287, 1286, 1285, 1284, 1283, 1282, 1281, 1280, 1279, 1278, 1277, 1276, 1275, 1274, 1273, 1272, 1271, 1270, 1269, 1268, 1267, 1266, 1265, 1264, 1263, 1262, 1261, 1260, 1259, 1258, 1257, 1256, 1255, 1254, 1253, 1252, 1251, 1250, 1249, 1248, 1247, 1246, 1245, 1244, 1243, 1242, 1241, 1240, 1239, 1238, 1237, 1236, 1235, 1234, 1233, 1232, 1231, 1230, 1229, 1228, 1227, 1226, 1225, 1224, 1223, 1222, 1221, 1220, 1219, 1218, 1217, 1216, 1215, 1214, 1213, 1212, 1211, 1210, 1209, 1208, 1207, 1206, 1205, 1204, 1203, 1202, 1201, 1200, 1199, 1198, 1197, 1196, 1195, 1194, 1193, 1192, 1191, 1190, 1189, 1188, 1187, 1186, 1185, 1184, 1183, 1182, 1181, 1180, 1179, 1178, 1177, 1176, 1175, 1174, 1173, 1172, 1171, 1170, 1169, 1168, 1167, 1166, 1165, 1164, 1163, 1162, 1161, 1160, 1159, 1158, 1157, 1156, 1155, 1154, 1153, 1152, 1151, 1150, 1149, 1148, 1147, 1146, 1145, 1144, 1143, 1142, 1141, 1140, 1139, 1138, 1137, 1136, 1135, 1134, 1133, 1132, 1131, 1130, 1129, 1128, 1127, 1126, 1125, 1124, 1123, 1122, 1121, 1120, 1119, 1118, 1117, 1116, 1115, 1114, 1113, 1112, 1111, 1110, 1109, 1108, 1107, 1106, 1105, 1104, 1103, 1102, 1101, 1100, 1099, 1098, 1097, 1096, 1095, 1094, 1093, 1092, 1091, 1090, 1089, 1088, 1087, 1086, 1085, 1084, 1083, 1082, 1081, 1080, 1079, 1078, 1077, 1076, 1075, 1074, 1073, 1072, 1071, 1070, 1069, 1068, 1067, 1066, 1065, 1064, 1063, 1062, 1061, 1060, 1059, 1058, 1057, 1056, 1055, 1054, 1053, 1052, 1051, 1050, 1049, 1048, 1047, 1046, 1045, 1044, 1043, 1042, 1041, 1040, 1039, 1038, 1037, 1036, 1035, 1034, 1033, 1032, 1031, 1030, 1029, 1028, 1027, 1026, 1025, 1024, 1023, 1022, 1021, 1020, 1019, 1018, 1017, 1016, 1015, 1014, 1013, 1012, 1011, 1010, 1009, 1008, 1007, 1006, 1005, 1004, 1003, 1002, 1001, 1000, 999, 998, 997, 996, 995, 994, 993, 992, 991, 990, 989, 988, 987, 986, 985, 984, 983, 982, 981, 980, 979, 978, 977, 976, 975, 974, 973, 972, 971, 970, 969, 968, 967, 966, 965, 964, 963, 962, 961, 960, 959, 958, 957, 956, 955, 954, 953, 952, 951, 950, 949, 948, 947, 946, 945, 944, 943, 942, 941, 940, 939, 938, 937, 936, 935, 934, 933, 932, 931, 930, 929, 928, 927, 926, 925, 924, 923, 922, 921, 920, 919, 918, 917, 916, 915, 914, 913, 912, 911, 910, 909, 908, 907, 906, 905, 904, 903, 902, 901, 900, 899, 898, 897, 896, 895, 894, 893, 892, 891, 890, 889, 888, 887, 886, 885, 884, 883, 882, 881, 880, 879, 878, 877, 876, 875, 874, 873, 872, 871, 870, 869, 868, 867, 866, 865, 864, 863, 862, 861, 860, 859, 858, 857, 856, 855, 854, 853, 852, 851, 850, 849, 848, 847, 846, 845, 844, 843, 842, 841, 840, 839, 838, 837, 836, 835, 834, 833, 832, 831, 830, 829, 828, 827, 826, 825, 824, 823, 822, 821, 820, 819, 818, 817, 816, 815, 814, 813, 812, 811, 810, 809, 808, 807, 806, 805, 804, 803, 802, 801, 800, 799, 798, 797, 796, 795, 794, 793, 792, 791, 790, 789, 788, 787, 786, 785, 784, 783, 782, 781, 780, 779, 778, 777, 776, 775, 774, 773, 772, 771, 770, 769, 768, 767, 766, 765, 764, 763, 762, 761, 760, 759, 758, 757, 756, 755, 754, 753, 752, 751, 750, 749, 748, 747, 746, 745, 744, 743, 742, 741, 740, 739, 738, 737, 736, 735, 734, 733, 732, 731, 730, 729, 728, 727, 726, 725, 724, 723, 722, 721, 720, 719, 718, 717, 716, 715, 714, 713, 712, 711, 710, 709, 708, 707, 706, 705, 704, 703, 702, 701, 700, 699, 698, 697, 696, 695, 694, 693, 692, 691, 690, 689, 688, 687, 686, 685, 684, 683, 682, 681, 680, 679, 678, 677, 676, 675, 674, 673, 672, 671, 670, 669, 668, 667, 666, 665, 664, 663, 662, 661, 660, 659, 658, 657, 656, 655, 654, 653, 652, 651, 650, 649, 648, 647, 646, 645, 644, 643, 642, 641, 640, 639, 638, 637, 636, 635, 634, 633, 632, 631, 630, 629, 628, 627, 626, 625, 624, 623, 622, 621, 620, 619, 618, 617, 616, 615, 614, 613, 612, 611, 610, 609, 608, 607, 606, 605, 604, 603, 602, 601, 600, 599, 598, 597, 596, 595, 594, 593, 592, 591, 590, 589, 588, 587, 586, 585, 584, 583, 582, 581, 580, 579, 578, 577, 576, 575, 574, 573, 572, 571, 570, 569, 568, 567, 566, 565, 564, 563, 562, 561, 560, 559, 558, 557, 556, 555, 554, 553, 552, 551, 550, 549, 548, 547, 546, 545, 544, 543, 542, 541, 540, 539, 538, 537, 536, 535, 534, 533, 532, 531, 530, 529, 528, 527, 526, 525, 524, 523, 522, 521, 520, 519, 518, 517, 516, 515, 514, 513, 512, 511, 510, 509, 508, 507, 506, 505, 504, 503, 502, 501, 500, 499, 498, 497, 496, 495, 494, 493, 492, 491, 490, 489, 488, 487, 486, 485, 484, 483, 482, 481, 480, 479, 478, 477, 476, 475, 474, 473, 472, 471, 470, 469, 468, 467, 466, 465, 464, 463, 462, 461, 460, 459, 458, 457, 456, 455, 454, 453, 452, 451, 450, 449, 448, 447, 446, 445, 444, 443, 442, 441, 440, 439, 438, 437, 436, 435, 434, 433, 432, 431, 430, 429, 428, 427, 426, 425, 424, 423, 422, 421, 420, 419, 418, 417, 416, 415, 414, 413, 412, 411, 410, 409, 408, 407, 406, 405, 404, 403, 402, 401, 400, 399, 398, 397, 396, 395, 394, 393, 392, 391, 390, 389, 388, 387, 386, 385, 384, 383, 382, 381, 380, 379, 378, 377, 376, 375, 374, 373, 372, 371, 370, 369, 368, 367, 366, 365, 364, 363, 362, 361, 360, 359, 358, 357, 356, 355, 354, 353, 352, 351, 350, 349, 348, 347, 346, 345, 344, 343, 342, 341, 340, 339, 338, 337, 336, 335, 334, 333, 332, 331, 330, 329, 328, 327, 326, 325, 324, 323, 322, 321, 320, 319, 318, 317, 316, 315, 314, 313, 312, 311, 310, 309, 308, 307, 306, 305, 304, 303, 302, 301, 300, 299, 298, 297, 296, 295, 294, 293, 292, 291, 290, 289, 288, 287, 286, 285, 284, 283, 282, 281, 280, 279, 278, 277, 276, 275, 274, 273, 272, 271, 270, 269, 268, 267, 266, 265, 264, 263, 262, 261, 260, 259, 258, 257, 256, 255, 254, 253, 252, 251, 250, 249, 248, 247, 246, 245, 244, 243, 242, 241, 240, 239, 238, 237, 236, 235, 234, 233, 232, 231, 230, 229, 228, 227, 226, 225, 224, 223, 222, 221, 220, 219, 218, 217, 216, 215, 214, 213, 212, 211, 210, 209, 208, 207, 206, 205, 204, 203, 202, 201, 200, 199, 198, 197, 196, 195, 194, 193, 192, 191, 190, 189, 188, 187, 186, 185, 184, 183, 182, 181, 180, 179, 178, 177, 176, 175, 174, 173, 172, 171, 170, 169, 168, 167, 166, 165, 164, 163, 162, 161, 160, 159, 158, 157, 156, 155, 154, 153, 152, 151, 150, 149, 148, 147, 146, 145, 144, 143, 142, 141, 140, 139, 138, 137, 136, 135, 134, 133, 132, 131, 130, 129, 128, 127, 126, 125, 124, 123, 122, 121, 120, 119, 118, 117, 116, 115, 114, 113, 112, 111, 110, 109, 108, 107, 106, 105, 104, 103, 102, 101, 100, 99, 98, 97, 96, 95, 94, 93, 92, 91, 90, 89, 88, 87, 86, 85, 84, 83, 82, 81, 80, 79, 78, 77, 76, 75, 74, 73, 72, 71, 70, 69, 68, 67, 66, 65, 64, 63, 62, 61, 60, 59, 58, 57, 56, 55, 54, 53, 52, 51, 50, 49, 48, 47, 46, 45, 44, 43, 42, 41, 40, 39, 38, 37, 36, 35, 34, 33, 32, 31, 30, 29, 28, 27, 26, 25, 24, 23, 22, 21, 20, 19, 18, 17, 16, 15, 14, 13, 12, 11, 10, 9, 8, 7, 6, 5, 4, 3, 2, 1, 0, -1, -2, -3, -4, -5, -6, -7, -8, -9, -10, -11, -12, -13, -14, -15, -16, -17, -18, -19, -20, -21, -22, -23, -24, -25, -26, -27, -28, -29, -30, -31, -32, -33, -34, -35, -36, -37, -38, -39, -40, -41, -42, -43, -44, -45, -46, -47, -48, -49, -50, -51, -52, -53, -54, -55, -56, -57, -58, -59, -60, -61, -62, -63, -64, -65, -66, -67, -68, -69, -70, -71, -72, -73, -74, -75, -76, -77, -78, -79, -80, -81, -82, -83, -84, -85, -86, -87, -88, -89, -90, -91, -92, -93, -94, -95, -96, -97, -98, -99, -100, -101, -102, -103, -104, -105, -106, -107, -108, -109, -110, -111, -112, -113, -114, -115, -116, -117, -118, -119, -120, -121, -122, -123, -124, -125, -126, -127, -128, -129, -130, -131, -132, -133, -134, -135, -136, -137, -138, -139, -140, -141, -142, -143, -144, -145, -146, -147, -148, -149, -150, -151, -152, -153, -154, -155, -156, -157, -158, -159, -160, -161, -162, -163, -164, -165, -166, -167, -168, -169, -170, -171, -172, -173, -174, -175, -176, -177, -178, -179, -180, -181, -182, -183, -184, -185, -186, -187, -188, -189, -190, -191, -192, -193, -194, -195, -196, -197, -198, -199, -200, -201, -202, -203, -204, -205, -206, -207, -208, -209, -210, -211, -212, -213, -214, -215, -216, -217, -218, -219, -220, -221, -222, -223, -224, -225, -226, -227, -228, -229, -230, -231, -232, -233, -234, -235, -236, -237, -238, -239, -240, -241, -242, -243, -244, -245, -246, -247, -248, -249, -250, -25

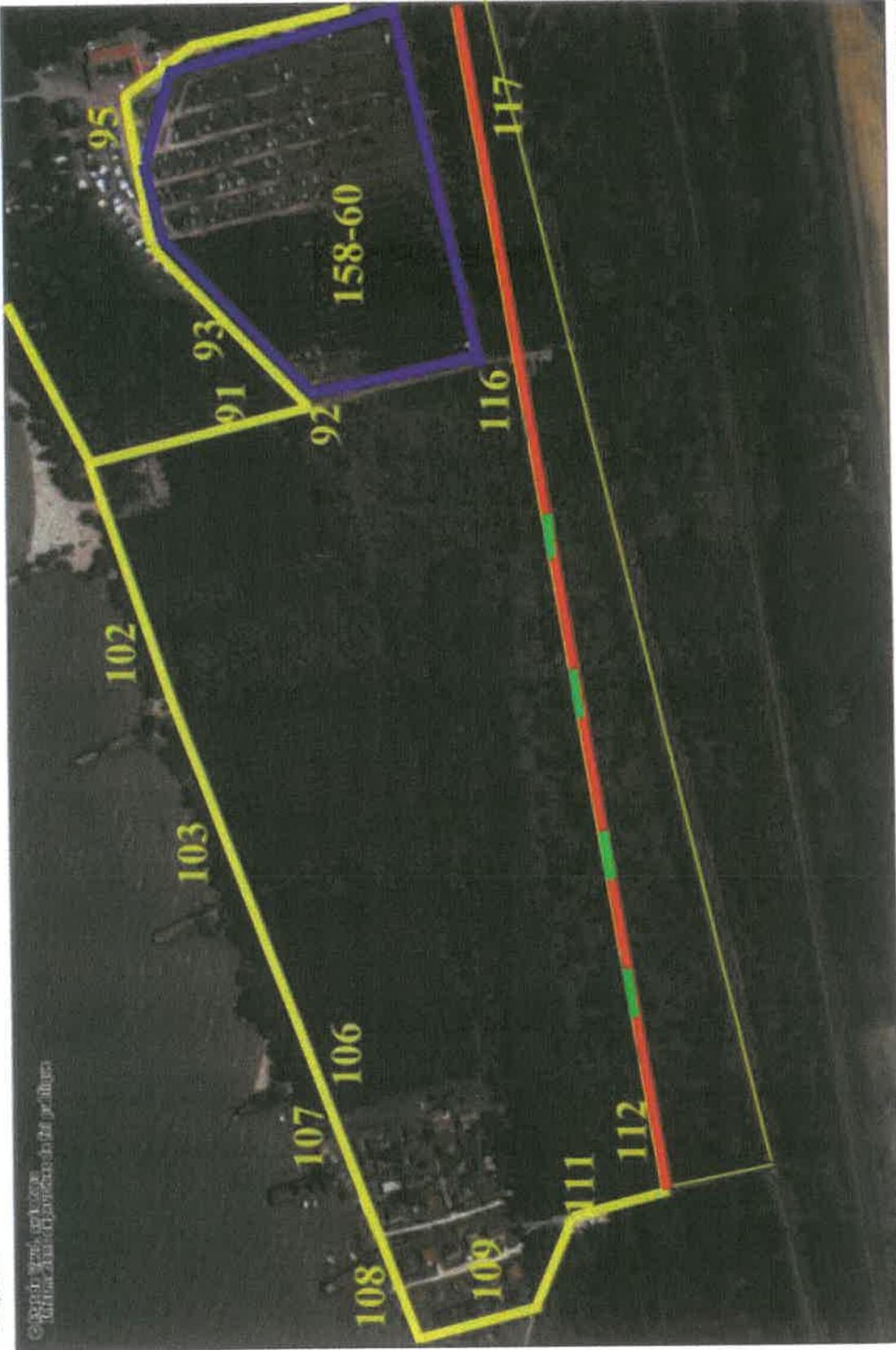
Echelle 1:3000



07/05/2010 08:26

Page 1/1

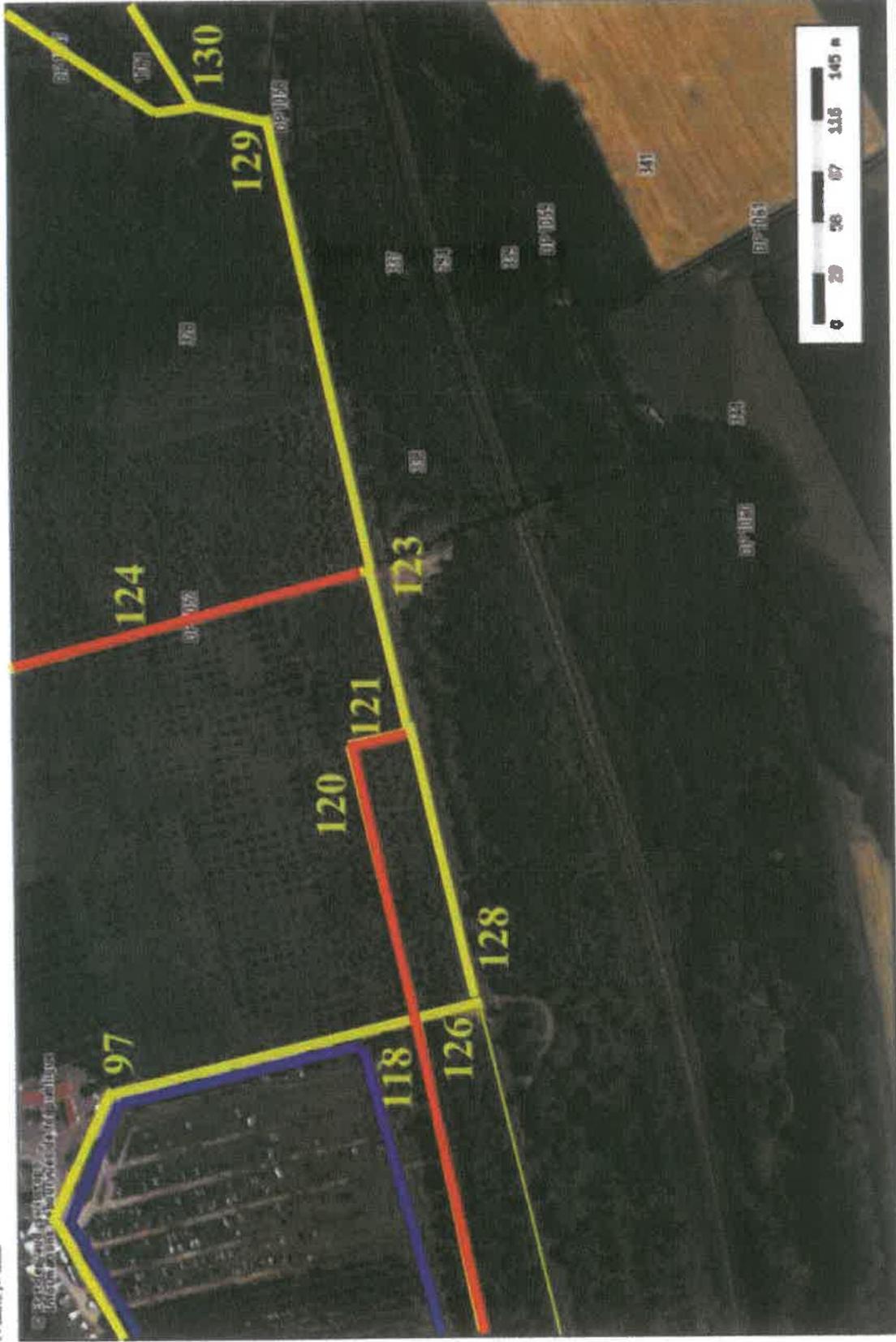
Echelle 1:3554



07/Dec/2010 08:55

Page 1/1

Echelle 1:3'000



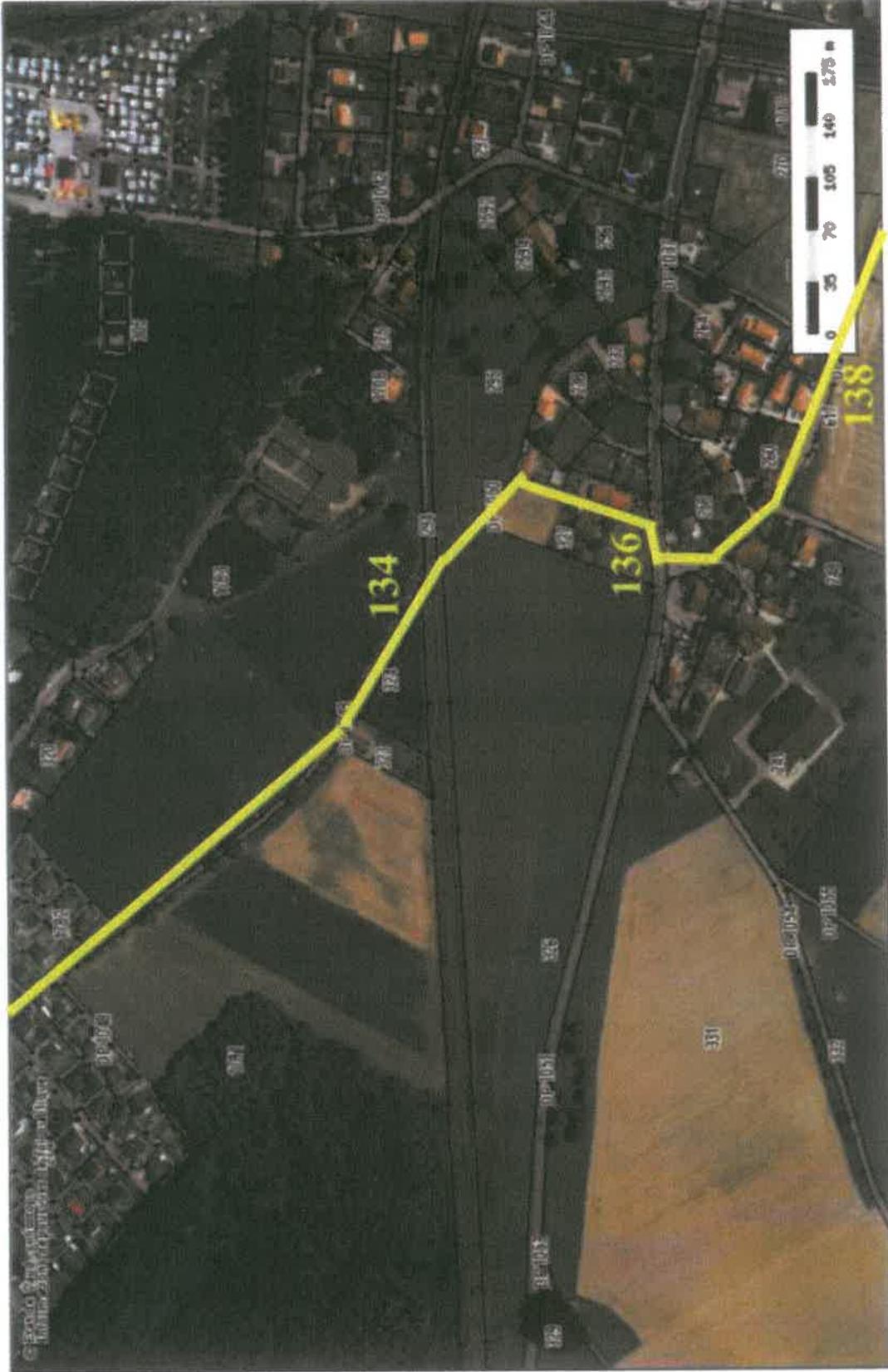
07/Dec/2010 08:37

Page 1/1

Echelle 1:30000



Echelle 1:31554



07/Dec/2010 08:43

Echelle 1:3554



© 2010 Google, Inc. All rights reserved. Imagery © 2010 Google, Inc. All rights reserved.